



# L'apport de la vidéotransmission en régulation médicale au SAMU pour les appels concernant la dyspnée de l'enfant de moins de 10 ans

<b>Responsable :</b> CHU de Rennes représenté par son représentant légal en exercice	<b>Investigateur-riche coordonnateur-riche :</b> Dr Adeline BOEFFARD Service de SAMU 35-SMUR-Urgences Adultes au CHU de Rennes 2 rue Henri Le Guilloux 35000 RENNES Tél : 02.99.28.43.21
<b>Délégué-e à la Protection des Données :</b> <a href="mailto:dpo@chu-rennes.fr">dpo@chu-rennes.fr</a> CHU de Rennes, 2 rue Henri Le Guilloux 35 033 Rennes Cedex 9	
Réf. CHU de Rennes : 35RC.....	

## Note d'information

### Résumé

Désormais lorsqu'un requérant fait appel au SAMU-centre 15 le médecin régulateur peut proposer l'utilisation de la vidéotransmission via un smartphone afin d'observer directement la situation. Dans le cadre d'une thèse d'exercice de spécialité en médecine d'urgence nous cherchons à évaluer la pertinence de ce dispositif pour les appels concernant la difficulté respiratoire de l'enfant.

En pratique nous allons récupérer les dossiers médicaux de régulation correspondant au motif d'appel « dyspnée » chez des enfants de 0 à 10 ans, hors contexte traumatique. Nous allons également récupérer les dossier médicaux des patients s'étant présentés aux urgences pédiatriques après avoir été régulés par le SAMU afin de prendre connaissance des actes réalisés et du diagnostic posé. Ces données seront analysées statistiquement afin de comparer le taux d'adéquation entre la décision médicale prise par le médecin régulateur et la prise en charge effective dans une population "vidéotransmission" versus "téléphone seul".

Toutes les personnes, incluant les enfants de moins de 6 ans représentés par leurs représentants légaux, ayant eu recours au centre d'appel du 15 du SAMU 35 (création d'un dossier médical de régulation) depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022 jusqu'au 31 octobre 2023 ne s'étant pas opposé à la réutilisation de leurs données seront incluses.

Le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes est le responsable de cette étude.

Seules des données recueillies dans le cadre de votre prise en charge au CHU de Rennes seront recueillies. Elles concerneront : âge, sexe, données cliniques, biologiques, antécédents médicaux, données de diagnostic, durée d'appel, décision médicale de régulation et d'orientation. Ces données, strictement nécessaires à la recherche, cibleront les données de suivi jusqu'à 72h après l'appel au SAMU centre 15.

Le personnel impliqué dans cette cohorte est soumis au secret professionnel.

Vous êtes libre de refuser de participer à cette étude ainsi que de mettre un terme à votre participation à l'étude à n'importe quel moment. Dans ce cas, vous devez informer, l'investigateur-riche de votre décision. Cette décision n'aura aucune conséquence sur votre prise en charge médicale.

A l'issue de l'étude, et à votre demande, vous pourrez être informé-e des résultats globaux de la recherche par simple demande à Léa LEROUGE (interne), [lea.lerouge@chu-rennes.fr](mailto:lea.lerouge@chu-rennes.fr)

Les données seront rendues accessibles au responsable de l'étude ainsi qu'à ses partenaires (personnes ou sociétés agissant pour son compte), notamment à l'équipe de recherche.

Aucun transfert de données à caractère personnel hors de l'Union Européenne n'est prévu.

Ces données pourront également être transmises, dans des conditions strictes de sécurité :

- Aux autorités françaises à leur demande en cas d'inspection ;
- Aux experts indépendants chargés de ré-analyser les données pour vérifier les résultats de l'étude, en vue de leur publication.

Ces personnes, soumises au secret professionnel, auront accès à vos données codées dans le cadre de leur fonction et en conformité avec la réglementation.

Au terme de ce travail, les résultats feront l'objet d'une publication scientifique dans la littérature nationale et internationale (hors UE), ce qui est le moyen habituel de diffuser les progrès scientifiques. Tout au long de ce processus, votre identité sera protégée car les données resteront pseudonymisées ou agrégées.

Les données seront conservées sur support papier et/ou informatique par le CHU de Rennes jusqu'au 31/10/2033.

Conformément aux dispositions de loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi du 6 janvier 1978 modifiée) et du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données personnelles.

Concernant votre droit d'effacement des données et conformément aux articles 17.3.c et 17.3.d. du RGPD, nous vous informons que son exercice étant susceptible de compromettre la réalisation des objectifs de la recherche, les données recueillies préalablement à la demande d'exercice de ce droit pourront ne pas être effacées et pourront continuer à être traitées dans les conditions prévues par la recherche. Par ailleurs, toute demande parvenue au CHU de Rennes après la publication des résultats de l'étude en avril 2025 ne pourra pas être satisfaite.

Vous disposez également d'un droit d'opposition à la transmission des données couvertes par le secret professionnel susceptibles d'être utilisées dans le cadre de cette recherche et d'être traitées.

Ces droits s'exercent auprès de l'investigateur-riche qui vous suit dans le cadre de la recherche et qui connaît votre identité (Léa LEROUGE (interne), [lea.lerouge@chu-rennes.fr](mailto:lea.lerouge@chu-rennes.fr)) ou de la Délégué-e à la Protection des Données du CHU de Rennes ([dpo@chu-rennes.fr](mailto:dpo@chu-rennes.fr)).

Pour toute réclamation relative au traitement de vos données personnelles, vous pouvez saisir la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) (<https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte>).

*Pour toute question à ce sujet, nous vous invitons à contacter Léa LEROUGE (interne), [lea.lerouge@chu-rennes.fr](mailto:lea.lerouge@chu-rennes.fr)*